

Entreprise

INFORMATIONS

CODE PRODUIT

GDP710A

PUBLIC CONCERNÉ

Notaires pratiquant la gestion de patrimoine

PRÉREQUIS

- Connaissances en gestion de patrimoine et intérêt pour les pactes « Dutreil » et la fiscalité du patrimoine

NIVEAU

■ Expert

DURÉE

⌚ 0.07 jour(s) (0,47 heures)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Type de formation : Formation en ligne

MODALITÉS D'EXÉCUTIONS ET TECHNIQUES

- Mise à disposition de la vidéo sur votre espace

MODALITÉS D'ENCADREMENT

- Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

- Une fois le paiement validé, accédez à votre vidéo pendant 14 jours dans votre espace personnel : onglet "Location de vidéos"

VOD : Eligibilité des holdings animatrices à l'exonération Dutreil : Décryptage de la jurisprudence récente et méthodologie - M. François FRULEUX

OBJECTIFS

- Faire le point sur les dernières évolutions jurisprudentielles au regard des holdings animatrices éligibles à l'exonération Dutreil
- Acquérir une méthodologie permettant la détermination du caractère animateur d'une holding

CONTENU

Découvrez cette vidéo : "Eligibilité des holdings animatrices à l'exonération Dutreil : Décryptage de la jurisprudence récente et méthodologie"

Durée : 28 min

Point d'actualité jurisprudentiel sur le caractère animateur des holding dans le cadre des pactes Dutreil et les récentes évolutions introduites par François FRULEUX

- Introduction
- Contextualisation de l'arrêt
- L'originalité de la décision
- La Cassation
- Les principes édictés par l'arrêt de 2020 confirmés en 2022
- Modalités d'évaluation des actifs
- Critiques sur la position de la Cour d'appel de Paris
- Les différences d'interprétation
- Méthodologie de la détermination du caractère d'animation d'une holding